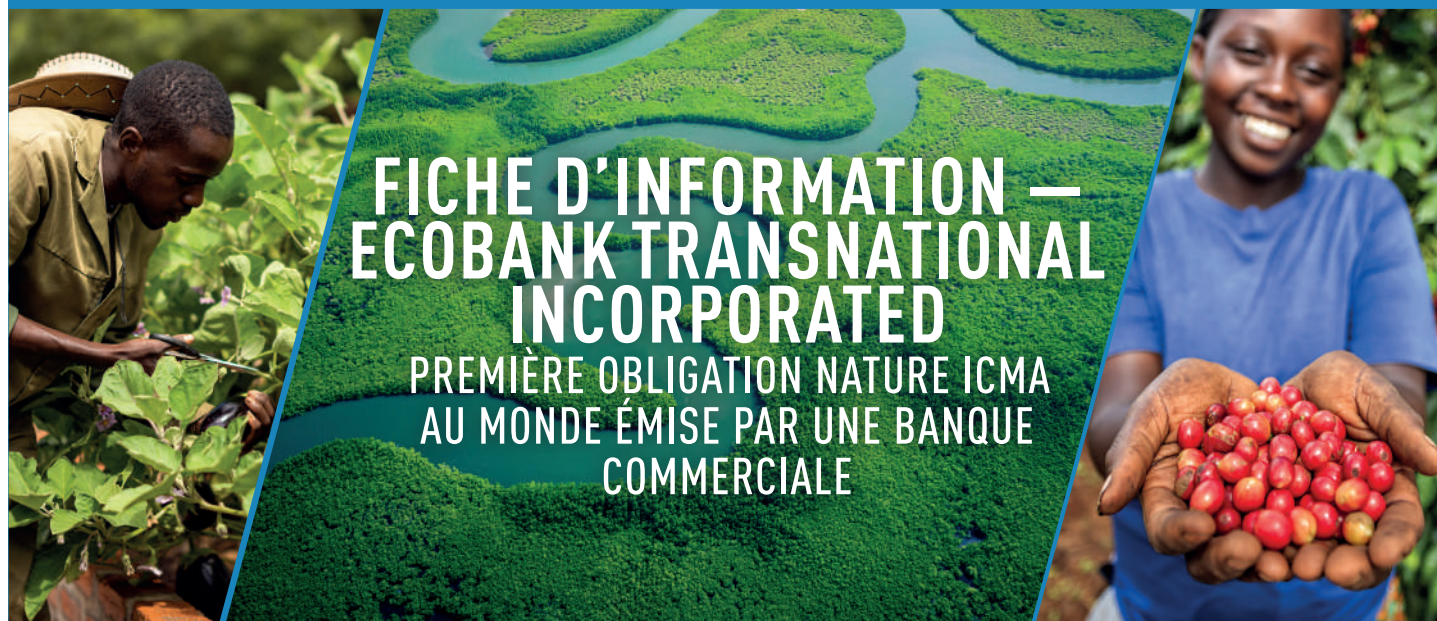




En 2026, Ecobank Transnational Incorporated (« Ecobank » ou « ETI ») a émis une obligation pour l'agriculture durable et le capital naturel (Sustainable Agriculture & Natural Capital Bond) de 450 millions US\$, cotée à la Bourse de Londres. Il s'agit de la première Obligation Nature désignée par l'ICMA émise par une banque commerciale, et de la première obligation verte d'une banque commerciale au monde à recevoir la désignation secondaire Obligation Nature de l'ICMA. Cette opération relie le financement des marchés de capitaux internationaux à des prêts éligibles destinés à l'agriculture durable, à l'agro-transformation et aux infrastructures hydrauliques à travers l'ensemble du réseau d'Ecobank.

LA TRANSACTION EN BREF

Émetteur, Initiateur et Conseiller unique en structuration de la durabilité	Ecobank Transnational Incorporated (ETI)
Chefs de file associés et Teneurs de livre	Standard Chartered Bank; Renaissance Capital Africa
Instrument	Obligation pour l'agriculture durable et le capital naturel
Format	Instrument de capital de catégorie 2 (Tier 2)
Taille	450 millions US\$ (revalorisée par rapport à l'objectif initial de 350 millions US\$)
Échéance	10,25 ans, remboursable par anticipation (« option de remboursement anticipé ») à 5,25 ans
Cotation	Bourse de Londres (London Stock Exchange)
Notation de durabilité	Moody's SQS1 (Excellent) – score de qualité de durabilité le plus élevé
Désignation	Obligation Nature ICMA (désignation secondaire)
Carnet d'ordres	Plus de 1,36 milliard US\$ – sursouscrit 3,9 fois
Tarification	Resserrée de 50 points de base par rapport aux indications initiales ; prime verte (« greenium ») de 50 points de base
Investisseur d'ancrage	FMO (banque néerlandaise de développement entrepreneurial)
Cérémonie	Cérémonie d'ouverture de marché, Bourse de Londres, 9 juillet 2026

UNE PREMIÈRE EN MATIÈRES D'OBLIGATION

- Première Obligation Nature désignée par l'ICMA émise par une banque commerciale.
- Première obligation verte d'une banque commerciale au monde à recevoir la désignation secondaire Obligation Nature de l'ICMA.
- Moody's SQS1 (Excellent) – son score de qualité de durabilité le plus élevé, une première pour une banque commerciale panafricaine.

DEMANDE ET TARIFICATION

L'opération a suscité une forte demande des investisseurs, avec un carnet d'ordres final dépassant 1,36 milliard US\$, représentant une sursouscription de 3,9 fois par rapport à l'objectif initial de 350 millions US\$. La vigueur de la demande a permis à Ecobank d'augmenter la taille de l'opération de 100 millions US\$, pour atteindre 450 millions US\$, et de resserrer la tarification de 50 points de base par rapport aux indications initiales, soit une prime verte («greenium») de 50 points de base – une opération de plus grande ampleur, réalisée à un coût de financement inférieur. Le portefeuille de prêts éligibles couvrirait l'obligation à hauteur d'environ 2,58 fois avant la tarification, démontrant que les actifs sous-jacents avaient été constitués en amont de l'émission.

UTILISATION DES FONDS

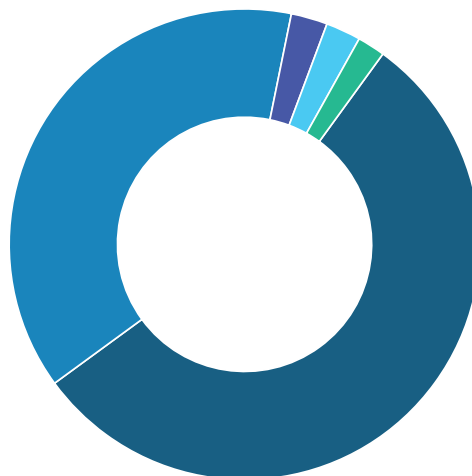
Un montant équivalent au produit net de l'émission est affecté au financement ou au refinancement de prêts éligibles répartis en trois catégories :

- la production agricole durable,
- la transformation agro-industrielle responsable,
- ainsi que l'approvisionnement en eau et l'assainissement

Les prêts éligibles couvrent 24 marchés au sein du réseau d'Ecobank, avec une concentration des financements dans les marchés prioritaires pour la nature et la biodiversité, où le changement d'affectation des terres agricoles est un facteur majeur de perte de biodiversité. L'opération soutient des secteurs étroitement liés à la biodiversité, aux systèmes alimentaires, à l'eau et à l'assainissement, aux moyens de subsistance et à la résilience à long terme. Une partie du produit de l'émission sert également à financer une offre de rachat concomitante portant sur les Tier 2 Sustainability Notes existantes d'Ecobank, d'un montant de 350 millions US\$ et assorties d'un coupon de 8,750 %, arrivant à échéance en 2031.

Pays éligibles : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Zimbabwe, Ghana, Bénin, Cameroun, Malawi, Togo, Sénégal, Mali, Congo (Brazzaville), Libéria, Sierra Leone, Guinée, Tchad, Tanzanie, Rwanda, São Tomé, Cap-Vert, Niger, Ouganda, République centrafricaine, France et Gabon – soit le périmètre éligible au sein du réseau d'Ecobank, présent dans 38 pays, regroupant la majorité des marchés africains les plus prioritaires en matière de nature et de biodiversité.

RÉPARTITION DES INVESTISSEURS



Royaume-Uni / Europe	54,9%
Afrique	38,2%
Moyen-Orient	2,5%
États-Unis	2,4%
Asie	1,9%

Chiffres approximatifs, sujets à arrondis

PARTICIPANTS À LA TRANSACTION

Émetteur, Initiateur et Conseiller unique en structuration de la durabilité	Ecobank Transnational Incorporated
Chefs de file associés et teneurs de livre associés	Standard Chartered Bank ; Renaissance Capital Africa
Co-manager	Ecobank Development Corporation
Conseiller financier	Africa Finance Corporation
Conseillers juridiques	Norton Rose Fulbright ; ZOTCHI Avocats

LEADERSHIP



Jeremy Awori
Directeur général du Groupe Ecobank

”

Cette opération reflète la confiance des investisseurs internationaux envers Ecobank et envers la capacité de l'Afrique à jouer un rôle moteur. Il démontre que les institutions financières africaines peuvent mobiliser des capitaux internationaux, à grande échelle et selon des standards crédibles, pour les secteurs les plus déterminants pour l'avenir du continent – les systèmes alimentaires, l'eau et le capital naturel qui les sous-tend.

”



Ayo Adepoju
Directeur exécutif du Groupe et Directeur financier du Groupe Ecobank

”

En tant qu'instrument de catégorie 2 (Tier 2), cette obligation renforce notre position en capital tout en diversifiant notre financement vers des investisseurs internationaux orientés vers la durabilité, et refinance nos notes Tier 2 existantes à des conditions améliorées. Elle optimise à la fois notre position en capital et notre coût de financement – la discipline de bilan que nos actionnaires attendent de nous.

”



Rachael A.O. Antwi
Responsable groupe de la durabilité, de la finance durable et de l'ESRM, Groupe Ecobank

”

En Afrique, financer l'agriculture, c'est financer la nature. Ce sont les mêmes territoires qui constituent à la fois les terres agricoles et la biodiversité, et financer l'agriculteur sous conditions contraignantes revient à financer la gestion même de la nature. C'est ce que cette obligation démontre pour la première fois : que la nature peut être valorisée et financée comme une classe d'actifs, et non simplement invoquée comme une cause. Un carnet d'ordres sursouscrit 3,9 fois et une prime verte de 50 points de base montrent que, lorsque la structuration est crédible, les capitaux suivent.

”

POURQUOI UNE OBLIGATION NATURE (« NATURE BOND »)

Ce qu'elle est, pourquoi elle fonctionne, et pourquoi Ecobank



Qu'est-ce qu'une Obligation Nature (« Nature Bond ») ?

Une Obligation Nature (« Nature Bond ») est une obligation verte dont le produit est exclusivement destiné à des résultats favorables à la nature. « Nature Bond » est une désignation secondaire introduite par l'ICMA en juin 2025 (Sustainable Bonds for Nature : A Practitioner's Guide), appliquée aux obligations conformes aux Green Bond Principles dont le produit réduit les facteurs directs de perte de nature. L'obligation d'Ecobank remplit ce critère principalement en transformant la manière dont le crédit agricole est accordé, de sorte que chaque prêt éligible réduise ces facteurs plutôt que de les aggraver.



En Afrique, l'agriculture est un financement de la nature

En Afrique, financer l'agriculture revient à financer la nature, car les deux occupent le même territoire. L'agriculture africaine dépend des précipitations, des pollinisateurs et de la qualité des sols – lorsque la nature se dégrade, les rendements chutent. L'agriculture est également le principal facteur de perte d'habitats naturels ; la manière dont elle est financée détermine donc si les forêts, les zones humides et les savanes sont converties ou préservées. Les petits exploitants agricoles sont, de fait, les gardiens des ressources naturelles vivantes sur des centaines de millions d'hectares. Les terres agricoles africaines et leur biodiversité ne font qu'un.



Des résultats sur cinq dimensions

Parce qu'un même prêt touche à la fois les terres agricoles, le bassin versant, la chaîne d'approvisionnement et le foyer, un même financement produit des résultats sur cinq dimensions – la nature, l'environnement, le social, l'économie et le climat.

Le petit exploitant qui nourrit sa famille gère également un bassin versant ; le transformateur agroalimentaire qui crée de l'emploi rural détermine également si une chaîne d'approvisionnement est exempte de déforestation ; l'opérateur d'eau qui fournit une eau potable protège également l'écosystème d'eau douce qui la sous-tend.

La sécurité alimentaire, l'emploi, l'eau potable, la protection de l'enfance et la conservation de la biodiversité sont ainsi assurés par une même structure de prêt. Ces résultats sont mesurés et rapportés séparément, car la mesure l'exige, mais ils sont produits par le même capital. Chaque prêt et client éligible est soumis à des conditions de durabilité inscrites dans le cadre institutionnel d'Ecobank, appliquées tout au long de la durée du prêt.



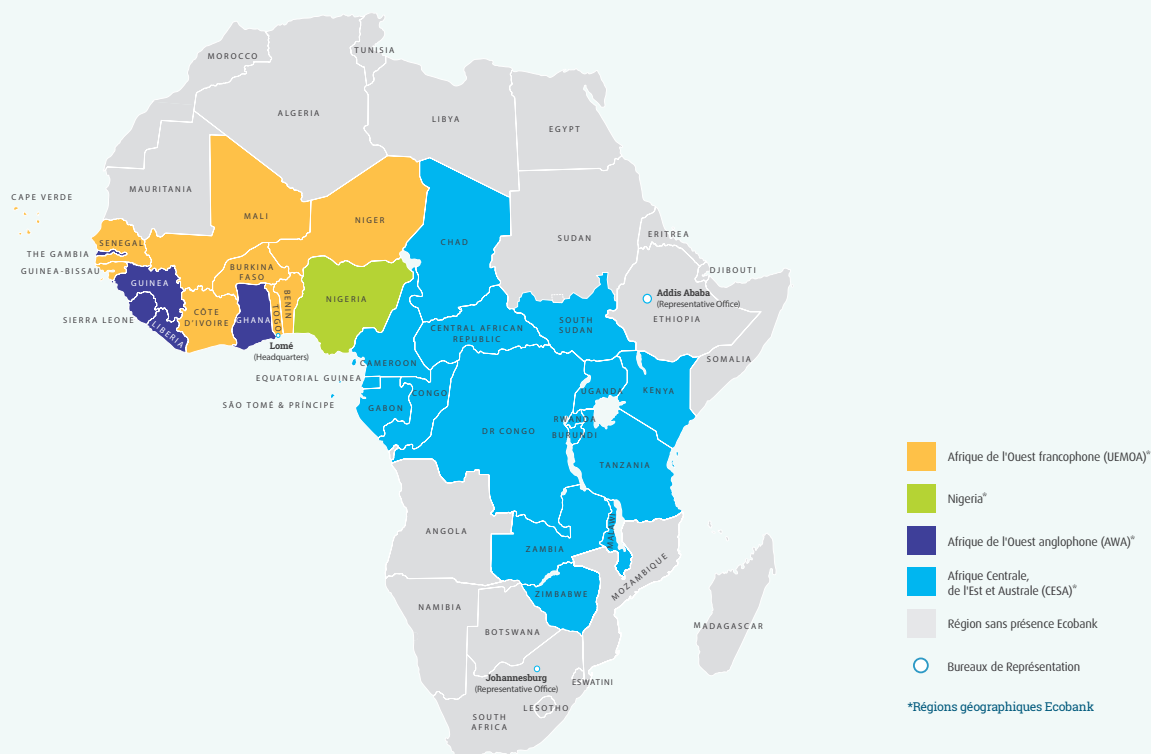
Pourquoi Ecobank

La position d'Ecobank en tant que principal pourvoyeur de capitaux à l'agriculture africaine lui confère le portefeuille, les capacités d'évaluation et l'architecture de contrôle qu'exige cette désignation.

À PROPOS DU GROUPE ECOBANK

Ecobank Group est le premier groupe bancaire panafricain privé, doté d'une expertise africaine inégalée. **Présent dans 34 marchés africains, ainsi qu'en France, au Royaume-Uni, aux Émirats arabes unis et en Chine**, sa plateforme panafricaine unique offre un point d'accès unique aux services de paiement, de gestion de trésorerie, de commerce et d'investissement. Le Groupe propose des produits, services et solutions de banque de détail, commerciale, d'entreprise et d'investissement à travers de multiples canaux, y compris numériques.

Pour plus d'informations, veuillez consulter ecobank.com.



CONTACTS MÉDIAS

Christiane Mbimbe Bossom
Communication Groupe,
Ecobank Transnational Incorporated
grouppcorporatecomms@ecobank.com

Hudson Sandler
ecobank@hudsonsandler.com

Cette fiche d'information est fournie à titre purement informatif. Elle ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat de valeurs mobilières, ni un conseil en investissement.

